



**BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

**Déclaration de Politique Monétaire**

---

En date du 04 mai 2022, le Comité de Politique Monétaire de la Banque de la République du Burundi a tenu une réunion dans les enceintes de l'Hôtel Club du Lac Tanganyika. Etaient conviés à cette activité les dirigeants des Etablissements de Crédit et des Institutions de Microfinance, les représentants de la Superstructure et de certains Ministères concernés par la politique monétaire, ainsi que d'autres représentants des acteurs du secteur privé et des Organisations de la Société Civile.

Le Comité a analysé, à travers le Rapport du Comité Technique de Politique Monétaire à fin décembre 2021, l'évolution de la conjoncture économique et financière, respectivement à l'échelle nationale, régionale et internationale, ainsi que les perspectives pour l'année 2022.

Cette activité a également été l'occasion, pour la Banque de la République du Burundi, de présenter l'état de mise en œuvre des mesures de politique monétaire prises depuis la fin de la deuxième moitié de l'année 2019, afin d'échanger avec les différentes parties prenantes, sur les enjeux liés à cette politique adoptée pour soutenir le financement, par les établissements de crédit et les Institutions de microfinance, des secteurs identifiés comme prioritaires et porteurs de croissance. C'est à la base des résultats économiques et financiers enregistrés par le Burundi que cette séance a été

*(Signature)*

également une occasion pour la déclaration de politique monétaire pour la période à venir.

Selon le Rapport du Comité de Politique Monétaire, l'activité économique à l'échelle mondiale a enregistré une légère reprise au cours du quatrième trimestre de l'année 2021, après une longue période marquée par les effets néfastes de la pandémie de covid-19.

Le Produit Intérieur Brut exprimé en termes réels s'est annuellement redressé pour l'ensemble des pays avancés de l'OCDE. Cette évolution économique a été soutenue par la reprise de la demande dans les principaux pays avancés, notamment, aux Etats-Unis d'Amérique. De même, dans les principaux pays émergents, l'activité économique a repris suite à l'amélioration de l'environnement économique international.

L'inflation a globalement augmenté dans les principaux pays avancés et dans la plupart des pays émergents, principalement suite à la flambée des prix des produits énergétiques et autres produits de base et aux difficultés d'approvisionnement pour les entreprises.

En perspectives, tel que renseigné par les rapports du FMI d'avril 2022, la croissance économique mondiale devrait décélérer et passer de 6,1 % en 2021 à 3,6 % en 2022, suite notamment à la guerre entre l'Ukraine et la Russie, qui a entraîné la hausse des cours des produits énergétiques et alimentaires, mais aussi la rupture des chaînes d'approvisionnement pour les entreprises ainsi que la montée des incertitudes sur les marchés financiers dues aux sanctions financières imposées à la Russie.

Au niveau des pays de la Communauté Est Africaine, la croissance économique devrait ralentir en 2022, avec un taux projeté à 5,3 % en 2022, contre 6,2 % en 2021, suite principalement aux répercussions de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Malgré cette décélération, le taux de croissance serait supérieur à la moyenne de toute l'Afrique subsaharienne, estimée à 3,8 %, et serait soutenu principalement par d'importants



investissements en infrastructures et de bonnes productions agricoles dans la plupart de ces pays.

S'agissant de l'inflation au niveau de la Communauté est Africaine, elle est restée dans la limite du critère de convergence macroéconomique de 8,0 % à fin 2021 dans la plupart des pays de la Communauté, en raison de faibles niveaux des prix des produits alimentaires et de la stabilité des taux de change.

Au niveau de la conjoncture économique et financière nationale, les principales productions du secteur primaire et tertiaire se sont améliorées au cours du quatrième trimestre 2021, mais l'indice de la production industrielle a régressé.

Le secteur extérieur montre que le déficit de la balance des paiements s'est aggravé principalement, en liaison avec la détérioration du solde des services et celui des biens. Pour le même trimestre, l'allocation des Droits de Tirages Spéciaux, accordée par le Fonds Monétaire International en août 2021 et la Facilité de Crédit Rapide par la même Institution ont contribué à l'amélioration du niveau des réserves de change à fin décembre 2021. Le niveau des réserves couvre 3,2 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2021, mais demeure inférieur au minimum de 4,5 mois fixés au titre des critères de convergence de l'EAC, en dépit de l'amélioration par rapport à 1,1 mois d'importations à la même période de 2020.

Le secteur des finances publiques s'est caractérisé par la diminution du déficit au cours du dernier trimestre de l'année 2021, suite à l'augmentation plus importante des recettes par rapport à celle des dépenses publiques. L'encours de la dette publique s'est accru à fin décembre 2021, en rapport avec l'augmentation de la dette intérieure et extérieure. Toutefois, en pourcentage du PIB, la dette publique totale a légèrement diminué à fin 2021, elle s'est établie à 57,7 % contre 58,4 % à la même période de 2020.

Le secteur monétaire s'est caractérisé par un accroissement de la base monétaire et de la masse monétaire suite à l'augmentation des avoirs intérieurs nets.



Les principaux indicateurs d'activité et de solidité du secteur bancaire se sont améliorés au quatrième trimestre 2021, et le secteur bancaire est demeuré suffisamment capitalisé et rentable, toutes les normes réglementaires et prudentielles ayant été respectées. Toutefois, les ratios de rentabilité ont légèrement baissé.

En perspectives, les prévisions fournies par cadrage macroéconomiques montrent que l'activité économique nationale pourrait s'accélérer en 2022, pour un taux de croissance projeté à 4,6 % contre 3,1 % en 2021, en liaison avec l'amélioration de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire. Les estimations du taux d'inflation, montrent que ce dernier pourrait s'établir à 9,2 % en 2022, contre un taux de 8,3 % réalisé en 2021.

Toutefois, ces prévisions de croissance pourraient être révisées en actualisant les répercussions de la guerre en Ukraine, notamment, par la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires et des perturbations des chaînes d'approvisionnement pour les entreprises. Pour les mêmes raisons, nous nous attendons à de pressions inflationnistes en 2022.

Pour soutenir l'activité économique attendue en 2022 et au regard à de fortes incertitudes qui l'entourent suite à la guerre en Ukraine et leurs conséquences sur l'économie nationale, la Banque de la République du Burundi va continuer à suivre de près l'évolution de la conjoncture économique et financière internationale, régionale et nationale pour pouvoir prendre des mesures qui s'imposent.

En ce qui concerne les mesures d'appui au financement des secteurs porteurs de croissance par les établissements de crédit et les institutions de microfinance, la Banque Centrale maintiendra la politique monétaire accommodante à travers le refinancement en faveur des secteurs identifiés, en encourageant davantage les secteurs d'appui à la production, à l'exportation et à la substitution aux importations, en vue contribuer à l'amélioration du niveau des réserves de change.

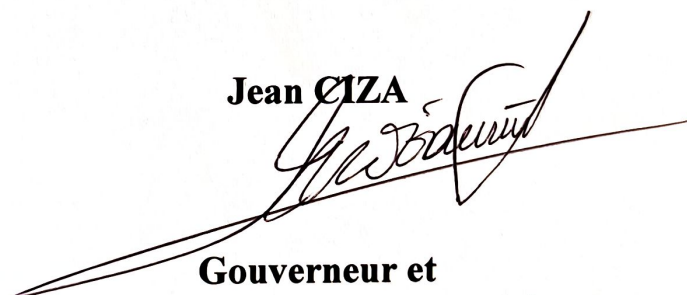


Dans l'opérationnalisation effective de ces mesures, la Banque de la République du Burundi ne ménagera aucun effort pour appuyer le Gouvernement dans la mobilisation des financements en devises étrangères en vue de soutenir les efforts du secteur privé.

En mettant en œuvre cette politique accommodante, la Banque Centrale restera toutefois vigilante à la stabilité des prix et du système financier. Dans le cadre de cette politique, la Banque Centrale fixera des enveloppes dont la pondération sera déterminée en fonction des orientations de la politique monétaire.

**Fait à Bujumbura, le 04 Mai 2022**

**Jean CIZA**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean CIZA', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.

**Gouverneur et  
Président du Comité  
de Politique Monétaire**